

PROCESSUS DE CONFIRMATION DE VOTRE INSCRIPTION SUR LE SALON

La NAUTIC PADDLE est un évènement très particulier dans la mesure où tout est minuté.

La réussite de cet évènement repose donc essentiellement sur le respect scrupuleux des timings annoncés, individuellement mais surtout collectivement (800 compétiteurs). Gardez-le à l'esprit en permanence.

Pour accéder au Nautic merci de présenter votre billet d'inscription (code barre lisible) :

5-10 DEC 2018 PARIS
Nautic Paddle
N° D'ENREGISTREMENT / Recording Number

5-16 DEC 2018 PARIS
Nautic Paddle
E-INVITATION JOUR
DAY E-INVITATION
@nauticpaddle #nautic2018
Samedi 8 Décembre / Friday 8 Dec

TELECHARGEZ L'APPLICATION MON NAUTIC

CONFIRMATION DES INSCRIPTIONS :
Samedi 8 décembre de 10h à 17h

ATTENTION : Vu le nombre important d'inscrits (800!) et afin que chacun puisse gagner du temps et lui éviter ainsi d'être bloqué dans des queues interminables, merci de venir confirmer votre inscription le plus tôt possible !

CONFIRMER son inscription est un acte OBLIGATOIRE auquel chaque compétiteur doit se soumettre INDIVIDUELLEMENT, en fournissant la preuve de sa propre IDENTITE !

Si la confirmation d'inscription n'est pas réalisée dans ce cadre précis, le compétiteur concerné ne sera pas considéré comme étant INSCRIT. Par conséquent il ne pourra pas participer à l'évènement !

Une **caution de 60 euros pour la puce de chronométrage** vous sera demandée à la remise de votre package.
Cette caution vous sera rendue à la sortie de l'eau en échange de la puce.

BRIEFING COMPETITEURS : Samedi 8 à 18h30 sur la Scène Nautic

VOTRE PRESENCE EST OBLIGATOIRE !

---ATTENTION FORMALITÉ OBLIGATOIRE---

Pour accéder dans l'enceinte du Parc des Expositions avec votre véhicule le 8 décembre afin de pouvoir décharger votre SUP, **vous devez obligatoirement vous enregistrer en ligne sur <https://logipass.viparis.com/>**. Vous créez un compte !

Ensuite il faut sélectionner :

- Site : Paris Expo Porte de Versailles
- Nom de l'événement : NAUTIC
- Nom de l'exposant : PADDLE

Une fois la saisie réalisée, le pavillon et le stand se sélectionneront automatiquement.

Il faut ensuite renseigner vos informations personnelles (immatriculation, nom, numéro, tél, etc.).

Une fois votre demande confirmée, vous recevrez un mail avec votre accès « Logipass ».

IMPORTANT : vous imprimez votre « pass Logipass », vous venez avec à Paris et vous le mettez en évidence sur votre tableau de bord à votre arrivée sur le Salon.

ADRESSE d'arrivée avec votre véhicule :

Porte de Versailles 75015 PARIS
Parc des Expositions
Avenue Ernest Renan
HALL 1 / Porte M



- 1 Vous arrivez à la PORTE M avec votre véhicule. Vous présentez votre « pass Logipass » au gardien et vous vous rendez à :

Samedi 8 et Dimanche 9 décembre / PADDLE POSE ET REPRISE DES PLANCHES



→ Accès Porte M puis dépose Planches
Sortie Porte T

🚚 Dépose Planche

Vous stationnez votre véhicule en dehors des voies de sécurité et vous laissez bien en évidence sur votre tableau de bord le **MACARON** ci-après, dûment complété (nom, n° de téléphone, date et heure d'arrivée).

N'OUBLIEZ PAS CE MACARON que vous aurez préalablement imprimé (chez vous...) !



Salon NAUTIC 2018

Nom concurrent SUP :

N° Téléphone :

Jour d'arrivée sur site :

Heure d'arrivée :

8



IMPORTANT : vous imprimez ce MACARON, vous venez à Paris avec, vous le complétez et vous le mettez en évidence sur votre tableau de bord à votre arrivée sur le Salon...

- 2 Vous vous rendez ensuite à l'entrée principale du HALL 1 avec votre billet Nautic Paddle qui sera scanné par l'hôtesse d'accueil avant de rentrer dans le hall.
- 3 Vous vous rendez immédiatement au SPOT NAUTIC, au bureau de Confirmation des Inscriptions munis des pièces OBLIGATOIRES suivantes :
 - Une pièce d'identité en cours de validité par compétiteur : **OBLIGATOIRE !**
 - Votre Billet d'Inscription à la Nautic Paddle : **OBLIGATOIRE !**
- 4 Vous signez votre confirmation d'inscription et vous récupérez votre bracelet d'identification (posé OBLIGATOIREMENT à votre poignet), vos stickers d'identification, votre lycra course, votre puce de chronométrage et votre **PARKING PERMANENT (UNIQUEMENT pour ceux qui sont éligibles / covoiturage)**.
- 5 Vous ressortez du Salon. Vous déchargez votre SUP et vous apposez vous-même vos stickers d'identification (sur le pont à l'avant de la planche et sur la housse si vous en possédez une...). Le 3^{ème} sticker servira à identifier votre sac d'effets personnels pour le lendemain...
Il appartient à chaque rider de s'assurer que ses stickers sont correctement posés.
- 6 Vous passez ensuite votre SUP à la jauge avant de la charger dans les camions. Pour rappel : la **taille de votre planche doit être comprise entre 10'6" minimum et 12'6" maximum**. Vous chargez votre flotteur dans les camions avec notre TEAM (aileron et leash démontés) ! Vous gardez votre rame avec vous (plus aileron, leash, ...).
- 7 Une fois le chargement effectué, vous reprenez votre véhicule et :
 - Vous le sortez de l'enceinte du Parc par la PORTE « T » si vous n'avez pas de PARKING PERMANENT.
 - Si vous avez un PARKING PERMANENT, vous le stationnez à l'endroit qui sera indiqué sur le plan que vous aurez récupéré au bureau de confirmation des Inscriptions. **ATTENTION** ce « PARKING » doit être bien visible (posé sur votre tableau de bord). Pour ce qui concerne le Parking R, le ticket qui vous sera donné vous servira uniquement pour sortir du parking. **ATTENTION**, il n'est valable qu'une seule fois !
 - Le PARKING PERMANENT est effectif à compter du samedi 10h00 jusqu'au dimanche 19h00.
- 8 BRIEFING COMPÉTITEURS : samedi 8 décembre à **18h30** sur la Scène Nautic Hall 1 , **VOTRE PRÉSENCE est OBLIGATOIRE !!!**

IMPRIMEZ CE DOCUMENT ET PRENEZ LE AVEC VOUS, c'est votre guide 😊